

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 29/06/2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de présents : 17
Nombre de votants : 18

Séance N° 06
06/07/2026
Délibération 059/8.1

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mr ABU AITA Maher, Maire.

Membres présents : Mr ABU-AITA Maher, Mr CHAUVIN Yannick, Mme ARTUS Pauline, Mr POUGEARD Pierre, Mme GALIPAUD Isabelle, Mr AVERTY Julien, Mr CAIVEAU Guillaume, Mme PONTOIZEAU Fabienne, Mr HARDY Dorian, Mme BESSEAU Martine, Mr JANOVEL Stéphane, Mme BILLET Sabine, Mr LAVOIX Xavier, Mme MOURAIN Lisa, Mme COUTHOUIS Elodie, Mr MAUVOISIN-DELAUVAUD Eric, Mme DEJONCKHEERE Emmanuella.

Membres excusés : Mme VRIGNAUD Noémie, Mr BLANCHET Thierry.

Pouvoirs : Madame VRIGNAUD Noémie a donné pouvoir à Madame ARTUS Pauline.

Mr JANOVEL Stéphane a été désigné secrétaire.

OBJET : Modification du règlement intérieur du restaurant scolaire

Monsieur le Maire rappelle aux élus que le règlement intérieur est systématiquement remis à chaque inscription au restaurant scolaire et vaut acceptation du règlement intérieur du service utilisé.

La commission enfance-jeunesse s'est réunie en date du 23 juin 2026 et a validé les modifications au règlement en vigueur.

Monsieur Le Maire précise que les modifications du règlement intérieur du restaurant scolaire ont été adressées à l'ensemble des membres du conseil et demande s'il y a des observations.

En l'absence d'observation, ces modifications seront applicables à compter du 1^{er} septembre 2026 et ce jusqu'à sa prochaine révision.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **ACCEPTE** les modifications du règlement intérieur du restaurant scolaire à compter du 1^{er} septembre 2026.

Fait et Délibéré en Mairie du PERRIER, les jour, mois et an que dessus,
Et ont tous les membres présents signés au registre des délibérations.

Pour extrait conforme
Monsieur le Maire
Maher ABU AITA

Le secrétaire de séance
Mr JANOVEL Stéphane

